

Service départemental d'incendie
et de secours de l'Ardèche

DELIBERATION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 juin 2023

Délibération n° 2023-45

Etaients présents avec voix délibérative :

Monsieur Pierre Maisonnat, président, conseiller départemental, adjoint au maire de Mauves
Monsieur Jean-Manuel Garrido, 1^{er} vice-président, maire de Saint-André-de-Cruzières (en visioconférence)
Monsieur Laurent Marce, 3^{ème} vice-président, conseiller départemental, maire de Talencieux (en visioconférence)

Excusée :

Madame Sandrine Genest, 2^{ème} vice-présidente, conseillère départementale, maire de Lachapelle-sous-Aubenas

Assistés de :

Colonel Vincent Honoré, directeur départemental du service d'incendie et de secours
Colonel Laurent Courtial, directeur départemental adjoint du service d'incendie et de secours
Monsieur Patrice Vannier, chef du groupement des ressources

-oOo-

Objet : Autorisation de signature des accords-cadres d'équipement « engins incendie » pour châssis poids lourds dans le cadre du PPI d'équipement 2022/2024 (exercice 2023)

Le bureau du conseil d'administration du SDIS,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV portant dispositions générales relatives aux services d'incendie et de secours,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du Conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche,

Vu la délibération n°2021-54 du conseil d'administration en date du 13 octobre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration au bureau et au président,

Vu la délibération n° 2022-38 du bureau du conseil d'administration en date du 22 juin 2022 autorisant l'acquisition sur appel d'offres ouvert, de 11 châssis poids lourds : CCFM, FPTSR, CCRSR et FPTL dans le cadre du plan d'équipement 2022/2024.


Vu la délibération n° 2023-31 du conseil d'administration en date du 29 mars 2023 approuvant le périmètre de cette opération,

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Considérant le plan triennal d'équipement 2020-2024 et le renouvellement annuel des véhicules du SDIS de l'Ardèche,

Considérant la procédure sur appel d'offres ouvert allotie comme suit :

Lot		Quantité
1	Equipement de 6 Camions Citernes Feux de Forêts Moyens (CCFM) Montant estimatif (1) : 550 000 € HT / 660 000 € TTC	6
2	Equipement de 2 Fourgons Pompe Tonne Secours Routiers (FPTSR) Montant estimatif (1) : 383 333.33 € HT / 460 000 € TTC	2

3	Equipement 2 Fourgons Pompe Tonne Légers (FPTL) Montant estimatif (1) : 308 333.33 € HT / 370 000 € TTC	Envoyé en préfecture le 20/06/2023 Reçu en préfecture le 20/06/2023 Publié le	
4	Equipement d'1 Camion-Citerne Rural Secours Routiers (CCRS) Montant estimatif (1) : 150 000 € HT / 180 000 € TTC	ID : 007-280712001-20230607-D_2023_45-DE	

1. Ces montants ont été donnés à titre indicatif aux candidats et n'ont pas de caractère contractuel.

Considérant que les accords-cadres seront conclus pour une durée de 18 mois à compter de leur date de notification, sous réserve de la réception sans réserve des véhicules équipés au SDIS de l'Ardèche, Considérant les critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation comme suit :

1. **Valeur technique** => Pondération 45 % - Note de 0 à 45 points
 Appréciation de la qualité des aménagements, des accessoires et des matériaux employés pour les équipements et la carrosserie.
 - Sous-critère 1 : Qualité des matériaux et accessoires – Note de 0 à 20 points
 - Sous-critère 2 : Qualité des équipements et de la carrosserie – Note de 0 à 25 points
 Cette appréciation prend en compte la qualité du mémoire technique fourni.
2. **Prix de l'équipement TTC (hors frais de carte grise) frais de convoyage compris** => pondération 45 % - Note de 0 à 45 points
 La note maximale sera attribuée au candidat ayant proposé le prix le plus bas.
 Les notes seront dégressives en fonction du rapport [note maximale x (offre TTC la plus basse / offre TTC du candidat)]
3. **Garanties et service après-vente** => pondération 10 % - Note de 0 à 10 points
 - Sous-critère 1 : Garanties – Note de 0 à 4 points
 - Sous-critère 2 : Service après-vente – Note de 0 à 6 points

Considérant la liste des candidats ci-après :

N° pli	Société	Lots
1	GIMAEX FIRE TRUCKS 225 Rue de Charlieu 42300 Roanne Mail : offres.roanne@gimaex.com	1 & 3
2	SIDES 182 rue de Trignac 44600 Saint Nazaire Mail : elodie.fleury@sides.fr	1, 2, 3 & 4
3	MAGIRUS CAMIVA 686 rue de Chantabord 73026 Chambéry Mail : patricia.bouvier@ivecogroup.com	1
4 2 ^{ème} envoi	SIDES 182 rue de Trignac 44600 Saint Nazaire Mail : elodie.fleury@sides.fr	1, 2, 3 & 4
5	ITURRI 12 quai du Canal 42300 Roanne Mail : iturripf@iturri.com	1, 2, 3 & 4

Considérant la décision de la commission d'appel d'offres du 26 mai 2023 :

- retenant le classement proposé par les services techniques du SDIS07 ;
- attribuant les accords-cadres d'équipement « engins incendie » pour châssis poids lourds sur l'exercice 2023 aux soumissionnaires suivants, sous réserve qu'ils justifient, dans un délai maximal de 10 jours calendaires, ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner :

- **Lot n° 1 – Equipement de 6 Camions Citernes Feux de Forêts (CCFM)**
 - Montants estimatifs : 91 666.66 € HT par CCFM, soit 550 000 € HT / 660 000 € TTC

Montant de l'offre	SIDES (Société Industrielle pour le Développement de la Sécurité) 182, rue de Trignac 44600 Saint Nazaire		
	Coût unitaire	Quantité maxi	Coût total
Equipement des CCFM	98 589.00 € HT 118 306.80 € TTC	6	591 534.00 € HT 709 840.80 € TTC
Frais de carte grise	810.66 € TTC	6	4 863.96 € TTC
Coût global (avec la carte grise) :			596 397.91 € HT 714 704.71 € TTC
Délai de livraison :	12 mois Période de neutralisation pour congés : <ul style="list-style-type: none"> • du 01/08/2023 (inclus) au 31/08/2023 		

Soit + 7.55 % par rapport à l'estimation financière.

- **Lot n° 2 – Equipement de 2 Fourgons Pompe Tonne Secours Routiers (FPTSR)**
 - Montants estimatifs : 191 666.67 € HT par FPTSR, soit 383 333.33 € HT / 460 000 € TTC

Montant de l'offre	ITURRI SA 12 quai du canal 42300 Roanne		
	Coût unitaire	Quantité maxi	Coût total
Equipement des FPTSR	216 596.61 € HT 259 915.93 € TTC	2	433 193.22 € HT 519 831.86 € TTC
Frais de carte grise	465.76 € TTC	2	931.52 € TTC
Coût global (avec la carte grise) :			434 124.74 € HT 520 763.38 € TTC
Délai de livraison :	4 mois Période de neutralisation pour congés : <ul style="list-style-type: none"> • du 01/08/2023 (inclus) au 31/08/2023 • du 24/12/2023 (inclus) au 31/12/2023 • du 01/08/2024 (inclus) au 31/08/2024 • du 24/12/2024 (inclus) au 31/12/2024 		

Soit + 13 % par rapport à l'estimation financière.

- **Lot n° 3 – Equipement de 2 Fourgons Pompe Tonne Légers (FPTL)**
 - Montants estimatifs (hors frais de convoyage) : 154 166.67 € HT par FPTL, soit 308 333.33 € HT / 370 000 € TTC

Montant de l'offre	GIMAEX FIRE TRUCKS 8, rue Henri Becquerel ZI de Mitry-Compans CS 80583 77290 Mitry-Mory		
	Prix forfaitaire en euros HT	Taux de TVA	Prix forfaitaire en euros TTC
Frais de convoyage des 2 FPTL (2) Conformément à l'article 10 du CCTP	750 € HT	20%	900 € TTC
	Coût unitaire	Quantité maxi	Coût total

Equipement des FPTL	136 255.00 € HT 163 506.00 € TTC	2	272 510.00 € HT 327 012.00 € TTC
Frais de carte grise	495.00 € TTC	2	495.00 € TTC
Coût global n°1 : Equipement + Frais de convoyage			273 260.00 € HT 327 912.00 € TTC
Coût global n°2 : Equipement + Frais de convoyage + Frais de carte grise			274 250.00 € HT 328 902.00 € TTC
Délai de livraison :	<p style="text-align: center;">6 mois</p> Période de neutralisation pour congés : <ul style="list-style-type: none"> • du 31/07/2023 (inclus) au 26/08/2023 (inclus) • du 25/12/2023 (inclus) au 01/01/2024 (inclus) 		

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
 Reçu en préfecture le 20/06/2023
 Publié le 20/06/2023
 ID : 007-280712001-20230607-D_2023_45-DE

Soit un coût global n°1 (équipement + frais de convoyage) inférieur de 9.91 % par rapport à l'estimation financière.

2. Les châssis étant déjà livrés au SDIS07 et étant en attente chez un concessionnaire à Montélimar (Renault Truck Montélimar, ZA du Meyrol, 1 avenue Agricole Perdiguier, BP 31, 26200 Montélimar), il a été nécessaire d'en prévoir le convoyage jusqu'au locaux de production du titulaire.

- **Lot n° 4 – Equipement d'1 Camion-Citerne Rural Secours Routiers (CCRSR)**
 - Montants estimatifs : 150 000 € HT / 180 000 € TTC

Montant de l'offre	Société		
	ITURRI SA 12 quai du canal 42300 Roanne		
	Coût unitaire	Quantité	Coût total
Equipement du CCRSR	225 634.44 € HT 270 761.33 € TTC	1	225 634.44 € HT 270 761.33 € TTC
Frais de carte grise	465.76 € TTC	1	465.76 € TTC
Coût global (avec la carte grise) :			226 100.20 € HT 271 227.09 € TTC
Délai de livraison :	<p style="text-align: center;">4 mois</p> Période de neutralisation pour congés : <ul style="list-style-type: none"> • du 01/08/2023 (inclus) au 31/08/2023 • du 24/12/2023 (inclus) au 31/12/2023 • du 01/08/2024 (inclus) au 31/08/2024 • du 24/12/2024 (inclus) au 31/12/2024 		

- classant les autres offres conformément au tableau d'analyse présenté en annexe.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- I. **AUTORISE** le président à signer ces accords-cadres avec les sociétés ci-dessus ainsi que tous les documents administratifs et comptables relatifs à cette opération ;
- II. **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement, article 21561 « matériel roulant », sous l'unité fonctionnelle n°23FOTEEQPTPL et dans le code famille 37.114 « fournitures et équipements divers pour véhicules et engins », conformément à la nomenclature des marchés publics du service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche.

Le président
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat